



**SUD N'A PAS SIGNÉ L'ACCORD D'ENTREPRISE :
« POLITIQUE SALARIALE POUR 2022 » !!!**

À la suite des négos du 6 et 12 janvier 2022, sur la rémunération et le partage de la valeur ajoutée, la direction a présentée aux syndicats un accord d'entreprise avec les mesures salariales proposées.

SUD n'a donc pas signé cet accord puisque d'une part, les mesures salariales 2022 ne sont pas suffisantes et qui plus est, ne couvriront pas l'inflation que nous allons tous subir en 2022. OUI !!! Nous allons tous perdre de l'argent en 2022 !!!

On définit l'inflation comme étant la « hausse du niveau moyen des prix des biens et services dans une économie ». Elle se traduit par une perte du pouvoir d'achat, dans la mesure où les revenus ne gravissent pas la même pente. Il est très clair qu'avec les mesures allouées cette année.....La pente va restée plus que descendante pour les salariés..... De plus, le fait que l'état ai mis en place une prime-inflation de 100 euros, démontre bien que nous vivons des moments inhabituels de récession de notre pouvoir d'achat et qu'il y a bien nécessité pour les entreprises à donner un coup de boost à la rémunération collective.

Rappel des mesures :

Pour les salariés AR et ATAM hors V3, l'augmentation générale des salaires pour 2022 est de 2,6 % applicable au 1er janvier 2022, avec un « talon » (minimum) de 50 euros bruts, ce qui signifie qu'aucune augmentation générale de salaire ne peut être inférieure à 50 euros bruts. Il est également convenu une revalorisation de 2,6 % des primes conditions de travail au 1er janvier 2022.

CET ACCORD A ÉTÉ SIGNÉ PAR FO ET PAR LA CFE-CGC

**RESTAURANT D'ENTREPRISE :
NOUVELLE HAUSSE DES PRIX !!!**

Lors de la « commission restaurant » qui s'est tenue le 01/02, la direction annonce une nouvelle augmentation des prix au restaurant d'entreprise. Pour rappel, cette réunion a pour but de faire un bilan, mais aussi de débattre des différents sujets concernant le self d'entreprise : Qualité des produits, travaux, aménagements, etc...

SUD n'a pas remis en cause les différents investissements qui ont été réalisé ces

dernières années, puisque ceux-ci avaient pour but d'améliorer ce lieu de repas qui se doit d'être le plus correct possible sur le site. **Cependant, concernant l'augmentation des prix des plats proposés, notre syndicat y est fermement opposé !!! Pour nous, il n'est pas normal que ce soit toujours aux salariés de mettre la main à la poche.**

N'oublions pas que cette augmentation vient se rajouter aux fortes hausses du coût de la vie !!! (Énergie, mutuelle, nourriture, carburant etc...) et que notre pouvoir d'achat subi depuis des mois une forte régression !!! Pas sûr que cette nouvelle augmentation fasse revenir les salariés au self.....qui peine à se remplir.....

Pour SUD cette augmentation des prix à la cantine devrait être absorbé entièrement par l'entreprise, au vu de la très bonne situation financière du groupe et des très bons résultats financiers actuels. Cela serait une moindre chose !!!

SALARIÉS SÉNIORS : À QUAND UNE VÉRITABLE PRISE EN COMPTE DE LA PÉNIBILITÉ SUR LE POSTE ?

Depuis plusieurs années SUD ne cesse d'alerter nos différents responsables concernant la place des salariés seniors dans l'entreprise. En effet depuis le dernier changement de cadence, beaucoup de salariés nous font remonter leurs difficultés quotidiennes à suivre cette cadence. Notamment les salariés de plus de 50 ans. L'âge moyen dans l'entreprise augmente, mais notre direction ne prend toujours pas en compte ce facteur.

En effet, sur une charge de travail, un sénior est considéré comme un autre salarié, de ce fait, de nombreux salariés de 50 à 62 ans (et plus !) ayant des soucis pour tenir la cadence soutenue qu'impose le travail sur chaîne préfèrent ne rien dire pour ne pas attirer l'attention sur eux et se retrouvent dans des situations très pénibles.....



SUD demande à notre direction de prendre en compte ce sujet. De plus en plus d'entreprise aménage des postes pour les seniors, ou propose des aménagements d'horaires, voir une réduction du temps de travail. Il serait temps que Renault Trucks réfléchisse à ces possibilités car nous allons tous devoir travailler plus longtemps.
A suivre.....

Bourg le : 17 /02 /2022